

# Architecte d'intérieur - designer

RNCP41709 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                   |
| Code(s) NSF             | 233n                       |
| Formacode(s)            | 45015                      |
| Code(s) ROME            | F1102                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'enregistrement   | 27/11/2025                 |
| Date d'échéance         | 27/11/2028                 |

## Certificateur(s)

YNOV · SIRET : 53056211500101

## Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme               | SIRET          | Habilitation                     |
|-------------------------|----------------|----------------------------------|
| AIX YNOV CAMPUS         | 52831294500033 | Former et organiser l'évaluation |
| BORDEAUX YNOV CAMPUS    | 53275739000036 | Former et organiser l'évaluation |
| CONNECT YNOV CAMPUS     | 92042238300017 | Former et organiser l'évaluation |
| LILLE YNOV CAMPUS       | 90310559100049 | Former et organiser l'évaluation |
| LYON YNOV CAMPUS        | 79906530500036 | Former et organiser l'évaluation |
| MONTPELLIER YNOV CAMPUS | 90311060900034 | Former et organiser l'évaluation |
| NANTES YNOV CAMPUS      | 80442673200033 | Former et organiser l'évaluation |
| PARIS YNOV CAMPUS       | 53066741900051 | Former et organiser l'évaluation |
| RENNES YNOV CAMPUS      | 90301882800025 | Former et organiser l'évaluation |
| ROUEN YNOV CAMPUS       | 95319937900033 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41709-architecte-d-interieur-designer/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification d'architecte d'intérieur – designer vise à reconnaître un professionnel capable d'intervenir sur l'ensemble du processus de conception, de pilotage et de valorisation d'un projet d'aménagement intérieur. L'architecte d'intérieur -designer analyse la demande du maître d'ouvrage, réalise les audits et diagnostics nécessaires, puis conçoit et formalise un projet à la fois créatif, fonctionnel et conforme aux contraintes techniques, réglementaires et environnementales. Il repense la distribution des volumes, les circulations, les réseaux techniques, l'éclairage, les matériaux, les couleurs et les ambiances pour créer des espaces de vie ou de travail adaptés aux

usages des occupants. Il peut également concevoir du mobilier sur mesure, assurant ainsi la cohérence esthétique et fonctionnelle des lieux.

Son rôle couvre toutes les phases du projet : élaboration de la stratégie et du cadre contractuel, conception créative et technique en phases d'Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Définitif, suivi et coordination de l'exécution des travaux, jusqu'à la réception et la livraison de l'ouvrage. Il conseille le maître d'ouvrage dans ses choix, structure le cadre contractuel de la mission et pilote les différents corps de métier.

#### ACTIVITÉS VISÉES

Définir la stratégie et le cadre contractuel d'un projet d'architecture d'intérieur -design

Analyse de la demande et élaboration de l'offre de service

Audit et diagnostic du site

Évaluation de la faisabilité du programme et orientation stratégique du projet d'architecture d'intérieur

Formalisation du projet d'architecture d'intérieur -design et contractualisation de la mission

Concevoir un projet d'architecture d'intérieur – design

Élaboration du concept créatif et des esquisses fonctionnelles du projet

Conception du projet en phase Avant-Projet Sommaire (APS)

Conception du projet en phase Avant-Projet Définitif (APD)

Piloter la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur – design

Préparation technique, réglementaire et contractuelle de la réalisation des travaux

Ordonnancement, coordination et direction de l'exécution des travaux

Assistance aux opérations de réception du chantier

Développer une activité professionnelle responsable en architecture d'intérieur -design

Réalisation d'une veille stratégique professionnelle

Structuration et sécurisation de l'exercice professionnel

Déploiement d'une stratégie commerciale et d'une communication professionnelle

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande du maître d'ouvrage en identifiant ses attentes et besoins explicites et implicites, les exigences budgétaires et calendaires, les principales exigences techniques et réglementaires, ainsi que les spécificités technico-historiques et contextuelles du site, afin de formaliser le cadrage initial du projet.

Élaborer une offre de service en traduisant les résultats de l'analyse et du cadrage initial en proposition opérationnelle détaillant les prestations, le calendrier prévisionnel et les montants associés, afin de permettre au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée sur la suite du projet.

Auditer le programme d'architecture d'intérieur en réalisant des relevés de côtes et reportages photographiques sur site, en conduisant des entretiens avec la maîtrise d'ouvrage et le cas échéant avec les usagers, en analysant les documents transmis et en menant les vérifications administratives nécessaires, afin de préciser le programme au regard des réalités d'usage, des contraintes existantes, des enjeux réglementaires, contextuels, environnementaux et patrimoniaux du site.

Superviser les études de diagnostic du site en identifiant les risques liés à la structure du bâti et aux matériaux, en évaluant la sécurité, la performance énergétique et la conformité technique et réglementaire et en coordonnant la réalisation de diagnostics spécialisés par des experts, afin de fournir une évaluation précise et complète de l'état des lieux.

Analyser la faisabilité du programme d'architecture intérieure en croisant les données issues de l'audit du programme et de l'état des lieux, afin de confirmer la possibilité de mise en œuvre du programme.

Formuler des recommandations

stratégiques à partir de l'analyse de faisabilité, en comparant plusieurs niveaux d'intervention possibles (périmètre, nature des transformations, impacts techniques et fonctionnels), en intégrant les enjeux de transition écologique et énergétique ainsi que les principes de conception universelle, afin d'éclairer la prise de décision du maître d'ouvrage sur la stratégie d'intervention à engager.

Élaborer le cahier des charges du projet d'architecture d'intérieur en structurant les données issues de l'audit, de l'analyse de faisabilité et de la stratégie d'intervention retenue, afin de fournir un document de référence guidant l'ensemble du processus de conception et de réalisation du projet.

Rédiger le contrat de mission en précisant les phases de la mission confiée, les engagements réciproques, les livrables, les échéances et les conditions financières, afin de sécuriser la relation contractuelle avec le maître d'ouvrage.

Élaborer plusieurs concepts créatifs pour le projet en composant des planches de tendance illustrant des univers

esthétiques différenciés, en sélectionnant grâce à une veille des types de matériaux, couleurs, ambiances et références visuelles, afin d'aider le maître d'ouvrage à choisir une orientation esthétique pour le projet.

Réaliser des esquisses à main levée et/ou numériques à partir du concept créatif retenu, en réalisant croquis, schémas, plans et perspectives à l'aide de logiciels spécialisés et, le cas échéant, d'outils d'intelligence artificielle assistée, afin d'explorer plusieurs solutions d'organisation spatiale intégrant volumes, fonctions et circulations.

Pré-sélectionner les matériaux, équipements et principes d'éclairage en cohérence avec les intentions conceptuelles, les usages attendus et les contraintes du site, en s'appuyant sur une veille sur les performances, les innovations disponibles et les impacts environnementaux et

en évaluant leurs impacts sur le projet, afin d'en garantir la faisabilité et une intégration optimale.

Formaliser l'Avant-Projet Sommaire en traduisant les choix issus des esquisses validées dans un dossier structuré comportant des plans à l'échelle, des éléments techniques, des intentions esthétiques, un estimatif budgétaire et un calendrier prévisionnel, afin de permettre au maître d'ouvrage de valider la faisabilité globale du projet.

Conseiller le maître d'ouvrage dans ses choix d'équipements, matériaux, mobiliers et dispositifs d'éclairage, en tenant compte des usages attendus, des contraintes du site, des objectifs d'ambiance, de performance et de durabilité afin de valider des solutions esthétiques, fonctionnelles, techniquement viables et budgétairement maîtrisées dans le cadre de l'avant-projet définitif (APD).

Élaborer le dossier technique de l'avant-projet définitif (APD) d'un projet d'architecture d'intérieur – design, en s'appuyant sur des logiciels de conception 2D afin d'arrêter en plans, coupes et façades, les dimensions de l'ouvrage ainsi que son aspect.

Réaliser une modélisation 3D du projet d'architecture d'intérieur – design, en mobilisant des outils de conception 3D et de visualisation (perspectives, rendus photo-réalistes, séquences vidéo immersives) et, si nécessaire, des solutions d'IA générative (optimisation des textures, simulation de la lumière et des ambiances), afin de faciliter la compréhension du projet et sa validation par le maître d'ouvrage.

Élaborer le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) du projet d'architecture d'intérieur – design, en s'appuyant sur le dossier technique de l'avant-projet définitif (APD) et sur les éléments du projet (matériaux, mobiliers, équipements, éclairages...), afin d'estimer les coûts définitifs par lots séparés.

Vérifier la conformité réglementaire et technique des plans d'exécution, en identifiant les exigences liées à la sécurité incendie, à l'accessibilité, à l'ergonomie et aux normes de construction, en contrôlant les documents établis par les entreprises et bureaux d'études, et en produisant les pièces nécessaires à la coordination technique, afin de garantir la validation du projet avant la constitution du dossier de consultation des entreprises

Préparer les dossiers d'autorisations administratives en concertation avec le client et, si nécessaire en collaboration avec un architecte inscrit à l'Ordre, en intégrant les règles d'urbanisme et les objectifs de développement durable, et en constituant les pièces graphiques et écrites requises, afin de faciliter l'obtention des autorisations indispensables à la réalisation du projet.

Constituer le dossier de consultation des entreprises (DCE) en finalisant les pièces graphiques et écrites du projet (plans, carnet de détails, CCTP, DQE, planning), en décrivant les prestations attendues par corps d'état, en définissant les conditions contractuelles et les modalités de consultation, afin de garantir une mise en concurrence claire et exploitable par les entreprises.

Sélectionner les entreprises de travaux en collaboration avec le maître d'ouvrage en analysant les offres reçues et les éventuelles variantes de ces offres, en formulant des recommandations au maître d'ouvrage et en préparant les pièces contractuelles, afin de garantir une passation de marché conforme aux objectifs techniques, juridiques et financiers du projet.

Organiser opérationnellement le chantier en établissant une planification logique et optimisée des interventions, en anticipant les besoins d'exécution, en contrôlant les approvisionnements, afin de garantir une exécution fluide et maîtrisée du projet.

Superviser l'exécution du chantier en coordonnant les interventions des prestataires, en animant les réunions de chantier, en contrôlant la conformité des ouvrages réalisés, en assurant la traçabilité des décisions et en veillant au respect des règles de sécurité afin de garantir la réalisation de l'ouvrage selon les engagements contractuels.

Organiser les opérations de réception en planifiant les pré-réceptions, en identifiant les non-conformités éventuelles et

en accompagnant le maître d'ouvrage dans la signature du procès-verbal, afin de formaliser le transfert de responsabilité et initier les garanties légales.

Superviser la clôture administrative et technique du chantier en coordonnant la constitution du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et en assistant le maître d'ouvrage dans le suivi de la garantie de parfait achèvement, afin d'assurer une livraison conforme et faciliter l'exploitation de l'ouvrage.

Assurer une veille continue des tendances, des innovations matériaux et des évolutions technologiques. en participant à des Salons, forums, showrooms, en consultant régulièrement des revues spécialisées afin de maintenir un haut niveau de qualité et d'innovation dans ses projets d'architecture d'intérieur.

Assurer une veille permanente des évolutions réglementaires, normatives, environnementales et sociétales, en consultant régulièrement les sources officielles (textes législatifs, normes, guides sectoriels).en participant à des salons, conférences et échanges professionnels. afin d'intégrer les dimensions réglementaires, normatives, éthiques, sociales et environnementales dans son activité professionnelle.

Définir son positionnement professionnel en analysant les dynamiques du marché et les enjeux sociaux, environnementaux et économiques liés à son activité, en intégrant des principes de responsabilité éthique et écologique dans sa proposition de valeur, afin de construire une identité professionnelle engagée et différenciante.

Structurer le cadre d'exercice professionnel en identifiant les obligations juridiques, contractuelles et assurantielles liées à l'activité, en choisissant un statut adapté au positionnement professionnel défini, afin de garantir la sécurité et la pérennité des missions.

Protéger les créations design en mobilisant les dispositifs juridiques relatifs aux dessins, modèles et droits de propriété intellectuelle, afin de sécuriser l'exploitation et les retombées professionnelles de l'activité.

Déployer une stratégie

de communication en

définissant les outils et contenus de communication (portfolio, site, réseaux), en cohérence avec son identité professionnelle, afin de valoriser son activité auprès de ses cibles.

Concevoir une stratégie de développement commercial en identifiant les cibles clients, les segments de marché et les relais d'affaires, en planifiant des actions de prospection, de communication et de fidélisation adaptées au positionnement de l'activité d'architecture d'intérieur–design, afin d'assurer sa pérennité.

Développer une dynamique de collaboration professionnelle en identifiant des partenaires et prestataires complémentaires (architectes, artisans, fournisseurs, prescripteurs...) en définissant des modalités de coopération adaptées au contexte des projets, afin de renforcer la qualité et la valeur ajoutée des interventions en architecture d'intérieur–design.

## Blocs de compétences

### **RNCP41709BC01 — Définir la stratégie et le cadre contractuel d'un projet d'architecture d'intérieur -design**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Analyser la demande du maître d'ouvrage en identifiant ses attentes et besoins explicites et implicites, les exigences budgétaires et calendaires, les principales exigences techniques et réglementaires, ainsi que les spécificités technico-historiques et contextuelles du site, afin de formaliser le cadrage initial du projet.

Élaborer une offre de service en traduisant les résultats de l'analyse et du cadrage initial en proposition opérationnelle détaillant les prestations, le calendrier prévisionnel et les montants associés, afin de permettre au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée sur la suite du projet.

Auditer le programme d'architecture d'intérieur en réalisant des relevés de côtes et reportages photographiques sur site, en conduisant des entretiens avec la maîtrise d'ouvrage et le cas échéant avec les usagers, en analysant les documents transmis et en menant les vérifications administratives nécessaires, afin de préciser le programme au regard des réalités d'usage, des contraintes existantes, des enjeux réglementaires, contextuels, environnementaux et patrimoniaux du site.

Superviser les études de diagnostic du site en identifiant les risques liés à la structure du bâti et aux matériaux, en évaluant la sécurité, la performance énergétique et la conformité technique et réglementaire et en coordonnant la réalisation de diagnostics spécialisés par des experts, afin de fournir une évaluation précise et complète de l'état des lieux.

Analyser la faisabilité du programme d'architecture intérieure en croisant les données issues de l'audit du programme et de l'état des lieux, afin de confirmer la possibilité de mise en œuvre du programme.

Formuler des recommandations

stratégiques à partir de l'analyse de faisabilité, en comparant plusieurs niveaux d'intervention possibles (périmètre, nature des transformations, impacts techniques et fonctionnels), en intégrant les enjeux de transition écologique et énergétique ainsi que les principes de conception universelle, afin d'éclairer la prise de décision du maître d'ouvrage sur la stratégie d'intervention à engager.

Élaborer le cahier des charges du projet d'architecture d'intérieur en structurant les données issues de l'audit, de l'analyse de faisabilité et de la stratégie d'intervention retenue, afin de fournir un document de référence guidant l'ensemble du processus de conception et de réalisation du projet.

Rédiger le contrat de mission en précisant les phases de la mission confiée, les engagements réciproques, les livrables, les échéances et les conditions financières, afin de sécuriser la relation contractuelle avec le maître d'ouvrage.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle ou fictive.

### **RNCP41709BC02 — Concevoir un projet d'architecture d'intérieur – design**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer plusieurs concepts créatifs pour le projet en composant des planches de tendance illustrant des univers esthétiques différenciés, en sélectionnant grâce à une veille des types de matériaux, couleurs, ambiances et références visuelles, afin d'aider le maître d'ouvrage à choisir une orientation esthétique pour le projet.

Réaliser des esquisses à main levée et/ou numériques à partir du concept créatif retenu, en réalisant croquis, schémas, plans et perspectives à l'aide de logiciels spécialisés et, le cas échéant, d'outils d'intelligence artificielle assistée, afin d'explorer plusieurs solutions d'organisation spatiale intégrant volumes, fonctions et circulations.

Pré-sélectionner les matériaux, équipements et principes d'éclairage en cohérence avec les intentions conceptuelles, les usages attendus et les contraintes du site, en s'appuyant sur une veille sur les performances, les innovations disponibles et les impacts environnementaux et

en évaluant leurs impacts sur le projet, afin d'en garantir la faisabilité et une intégration optimale.

Formaliser l'Avant-Projet Sommaire en traduisant les choix issus des esquisses validées dans un dossier structuré comportant des plans à l'échelle, des éléments techniques, des intentions esthétiques, un estimatif budgétaire et un calendrier prévisionnel, afin de permettre au maître d'ouvrage de valider la faisabilité globale du projet.

Conseiller le maître d'ouvrage dans ses choix d'équipements, matériaux, mobiliers et dispositifs d'éclairage, en tenant compte des usages attendus, des contraintes du site, des objectifs d'ambiance, de performance et de durabilité afin de valider des solutions esthétiques, fonctionnelles, techniquement viables et budgétairement maîtrisées dans le cadre de l'avant-projet définitif (APD).

Élaborer le dossier technique de l'avant-projet définitif (APD) d'un projet d'architecture d'intérieur – design, en s'appuyant sur des logiciels de conception 2D afin d'arrêter en plans, coupes et façades, les dimensions de l'ouvrage ainsi que son aspect.

Réaliser une modélisation 3D du projet d'architecture d'intérieur – design, en mobilisant des outils de conception 3D et de visualisation (perspectives, rendus photo-réalistes, séquences vidéo immersives) et, si nécessaire, des solutions d'IA générative (optimisation des textures, simulation de la lumière et des ambiances), afin de faciliter la compréhension du projet et sa validation par le maître d'ouvrage.

Élaborer le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) du projet d'architecture d'intérieur – design, en s'appuyant sur le dossier technique de l'avant-projet définitif (APD) et sur les éléments du projet (matériaux, mobiliers, équipements, éclairages...), afin d'estimer les coûts définitifs par lots séparés.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle ou fictive.

### **RNCP41709BC03 — Piloter la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur – design**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier la conformité réglementaire et technique des plans d'exécution, en identifiant les exigences liées à la sécurité incendie, à l'accessibilité, à l'ergonomie et aux normes de construction, en contrôlant les documents établis par les entreprises et bureaux d'études, et en produisant les pièces nécessaires à la coordination technique, afin de garantir la validation du projet avant la constitution du dossier de consultation des entreprises

Préparer les dossiers d'autorisations administratives en concertation avec le client et, si nécessaire en collaboration avec un architecte inscrit à l'Ordre, en intégrant les règles d'urbanisme et les objectifs de développement durable, et en constituant les pièces graphiques et écrites requises, afin de faciliter l'obtention des autorisations indispensables à la réalisation du projet.

Constituer le dossier de consultation des entreprises (DCE) en finalisant les pièces graphiques et écrites du projet (plans, carnet de détails, CCTP, DQE, planning), en décrivant les prestations attendues par corps d'état, en définissant les conditions contractuelles et les modalités de consultation, afin de garantir une mise en concurrence

claire et exploitable par les entreprises.

Sélectionner les entreprises de travaux en collaboration avec le maître d'ouvrage en analysant les offres reçues et les éventuelles variantes de ces offres, en formulant des recommandations au maître d'ouvrage et en préparant les pièces contractuelles, afin de garantir une passation de marché conforme aux objectifs techniques, juridiques et financiers du projet.

Organiser opérationnellement le chantier en établissant une planification logique et optimisée des interventions, en anticipant les besoins d'exécution, en contrôlant les approvisionnements, afin de garantir une exécution fluide et maîtrisée du projet.

Superviser l'exécution du chantier en coordonnant les interventions des prestataires, en animant les réunions de chantier, en contrôlant la conformité des ouvrages réalisés, en assurant la traçabilité des décisions et en veillant au respect des règles de sécurité afin de garantir la réalisation de l'ouvrage selon les engagements contractuels.

Organiser les opérations de réception en planifiant les pré-réceptions, en identifiant les non-conformités éventuelles et

en accompagnant le maître d'ouvrage dans la signature du procès-verbal, afin de formaliser le transfert de responsabilité et initier les garanties légales.

Superviser la clôture administrative et technique du chantier en coordonnant la constitution du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et en assistant le maître d'ouvrage dans le suivi de la garantie de parfait achèvement, afin d'assurer une livraison conforme et faciliter l'exploitation de l'ouvrage.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle ou fictive.

### **RNCP41709BC04 — Développer une activité professionnelle responsable en architecture d'intérieur**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer une veille continue des tendances, des innovations matériaux et des évolutions technologiques. en participant à des Salons, forums, showrooms, en consultant régulièrement des revues spécialisées afin de maintenir un haut niveau de qualité et d'innovation dans ses projets d'architecture d'intérieur.

Assurer une veille permanente des évolutions réglementaires, normatives, environnementales et sociétales, en consultant régulièrement les sources officielles (textes législatifs, normes, guides sectoriels). en participant à des salons, conférences et échanges professionnels. afin d'intégrer les dimensions réglementaires, normatives, éthiques, sociales et environnementales dans son activité professionnelle.

Définir son positionnement professionnel en analysant les dynamiques du marché et les enjeux sociaux, environnementaux et économiques liés à son activité, en intégrant des principes de responsabilité éthique et écologique dans sa proposition de valeur, afin de construire une identité professionnelle engagée et différenciante.

Structurer le cadre d'exercice professionnel en identifiant les obligations juridiques, contractuelles et assurantielles liées à l'activité, en choisissant un statut adapté au positionnement professionnel défini, afin de garantir la sécurité et la pérennité des missions.

Protéger les créations design en mobilisant les dispositifs juridiques relatifs aux dessins, modèles et droits de propriété intellectuelle, afin de sécuriser l'exploitation et les retombées professionnelles de l'activité.

Déployer une stratégie de communication en

définissant les outils et contenus de communication (portfolio, site, réseaux), en cohérence avec son identité professionnelle, afin de valoriser son activité auprès de ses cibles.

Concevoir une stratégie de développement commercial en identifiant les cibles clients, les segments de marché et les relais d'affaires, en planifiant des actions de prospection, de communication et de fidélisation adaptées au positionnement de l'activité d'architecture d'intérieur–design, afin d'assurer sa pérennité.

Développer une dynamique de collaboration professionnelle en identifiant des partenaires et prestataires complémentaires (architectes, artisans, fournisseurs, prescripteurs...) en définissant des modalités de coopération adaptées au contexte des projets, afin de renforcer la qualité et la valeur ajoutée des interventions en architecture d'intérieur–design.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité du métier d'architecte intérieur - designer peut s'exercer en tant que salarié ou en profession libérale.

L'architecte d'intérieur - designer peut intervenir au sein d'un(une) :

cabinet d'architecte, d'architecte intérieur – de design global ; cabinet, Agence d'architecture environnementale ; agence d'architecture commerciale ; société de maîtrise d'œuvre ; agence événementiel (scénographie, muséographie, stand d'exposition) ; agence de Design ; entreprises de promotion immobilière habitations ou grande distribution ; bureau d'études et d'ingénierie d'entreprise ou d'administration ; entreprise d'agencement (cuisiniste, aménagement sur mesure...) ; entreprise de Grande distribution et mass market (service architecture intérieure, design global) ; entreprise de space planning (programmation d'espaces) et d'aménagement de bureaux ; organisme exerçant pour le compte de l'Etat ; organisme exerçant pour le compte de collectivités locales

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte d'intérieur, architecte d'intérieur - designer, architecte d'intérieur- maître d'œuvre, chef de projet?en architecture d'intérieur, architecte commercial ou designer global, concepteur d'espace.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession d'architecte d'intérieur-designer n'est pas réglementée en tant que telle.

Néanmoins, son exercice implique de prendre en compte l'ensemble des règles applicables à l'architecture d'intérieur. Avec le renforcement progressif des cadres réglementaires, ce métier est désormais directement concerné par de nombreuses normes, qu'elles relèvent de la construction, de la sécurité et du confort intérieur, de l'accessibilité ou encore du respect de l'environnement. Ces dernières années, l'accent a été particulièrement mis sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que sur les exigences environnementales.

La réglementation et les normes s'imposent dès la conception des projets et au fur et à mesure de leur réalisation. Il est indispensable pour l'architecte d'intérieur d'être solidement formé car les responsabilités engagées dans l'exercice du métier sont conséquentes. Selon les articles 1792 à 1792-2 du Code civil, l'architecte d'intérieur est responsable de plein droit envers le maître d'ouvrage.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très faible (1/5)                                                                                                                       |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-attractivité salariale                                                                                                              |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 300 €                                                                                                                                 |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 3 755                                                                                                                                   |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 20 %                                                                                                                                    |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 22 %                                                                                                                                    |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle                             |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le dispositif s'adresse aux titulaires d'un diplôme de niveau 4.

Dans le cadre d'admission parallèle :

être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 5 ou équivalent dans le domaine de l'architecture d'intérieur : intégration en 3ème année

être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou équivalent dans le domaine de l'architecture d'intérieur : intégration en 4ème année

être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou équivalent dans le domaine de l'architecture d'intérieur et être en cours de formation de niveau Mastère 1 dans le domaine de l'architecture d'intérieur intégration : en 5ème année.

Toute demande ne répondant pas aux prérequis de la formation est étudiée par une commission placée sous l'autorité du certificateur.

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de certification est composé de 5 membres : 2 représentants du groupe YNOV, 3 professionnels externes exerçant dans le métier visé ou l'un des métiers visés par la certification ou supervisant des personnes qui l'exercent.

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de VAE est composé de 5 membres : 2 représentants du certificateur YNOV, 3 professionnels externes exerçant dans le métier visé ou l'un des métiers visés par la certification ou supervisant des personnes qui l'exercent.

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

| <b>Prise en charge usuelle</b> | 9 100 €                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Selon la branche</b>        | 7 000 € – 9 100 €                                                                                                                                                          |
| Prise en charge                | Branches concernées                                                                                                                                                        |
| 9 100 €                        | Valeur par défaut · 201 branches                                                                                                                                           |
| 8 696 €                        | CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP des jardineries et graineteries, CPNEFP du Négoce de l'ameublement |
| 9 000 €                        | CPNE Panneaux à Base de Bois, CPNE fabrication de l'ameublement                                                                                                            |
| 7 000 €                        | CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture, CPNEFP de la métallurgie                                                                                              |
| 8 775 €                        | CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)                                                                                     |
| 8 701 €                        | CPNE FP Branche des magasins du Bricolage                                                                                                                                  |
| 8 000 €                        | CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil                                                                                                             |
| 7 595 €                        | CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire                                                                                                                       |
| 7 594 €                        | CPNFPE des sociétés d'assurances                                                                                                                                           |

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date de décision</b>                     | 27/11/2025 |
| <b>Durée de l'enregistrement</b>            | 3 ans      |
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 27/11/2028 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 27/11/2032 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|

|      |    |   |      |      |
|------|----|---|------|------|
| 2024 | 43 | 0 | 83 % | —    |
| 2023 | 35 | 0 | 66 % | 85 % |
| 2022 | 17 | 0 | 88 % | 82 % |

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP37648

### CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37648, RNCP39747

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

École de formation d'Architecte d'Intérieur

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41709/>

## Se former en apprentissage

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Formations en apprentissage    | 15                   |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 8                    |
| Organismes formateurs          | 12                   |
| Régions couvertes              | 9                    |
| Départements couverts          | 11                   |
| Organismes certifiés Qualiopi  | 12                   |
| Formations à distance          | 2                    |
| Sessions                       | de 09/2025 à 09/2028 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).